

L'écho de Montaielloux

Bulletin communal de Présilly - numéro 72 - décembre 2015



Présilliennes, Présilliens,

Lors de la commémoration du 11 Novembre, je disais dans mon discours que j'avais la chance, à mon âge, de n'avoir jamais connu de guerre.

Malheureusement, deux jours plus tard, neuf terroristes mettaient Paris à sang en commettant six attentats dans différents endroits de la capitale. Le bilan est très lourd, s'élevant, à l'heure où j'écris ces lignes, à 130 morts et plus de 350 blessés. Les blessures physiques causées par ces munitions de guerre et ces explosions sont conséquentes, mais les plaies psychologiques seront sans doute, pour certains, inguérissables. J'ai une pensée toute particulière envers les victimes et leurs familles.

À cette occasion, je tiens à féliciter l'engagement, le courage et le dévouement de toutes les forces de l'ordre (policiers, gendarmes, militaires,...) et des secouristes (pompiers, médecins, Croix Rouge,...) qui ont su répondre présents face à ce drame.

Même si ce combat doit durer plusieurs mois ou années, nous ne devons pas baisser les bras, afin de préserver notre liberté au sein d'une France sûre, tolérante, unie et solidaire.

Concernant notre village, le PLU a pris un peu de retard pour des raisons techniques. Les travaux d'eaux pluviales, de renforcement d'eau potable et sur les réseaux d'assainissement, route des Épinettes, sont terminés. Le réseau d'eaux pluviales du Plat est presque achevé. D'autre part, plusieurs animations ont fait vivre notre Commune au cours de l'automne : vous pourrez les (re)découvrir dans ce bulletin.

En cette période propice aux cadeaux, vous trouverez également joints à ce numéro de L'Écho de Montailloux : le Guide du Tri (info en p. 3), une plaquette de la MJC de Viry (voir article p. 18) et, gracieusement offert par M. Girod, une ancienne reproduction de la Chartreuse de Pomier.

Vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année, je vous donne rendez-vous le 15 janvier 2016, à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire.

Bien à vous,

Le Maire,
Nicolas DUPERRET

Le temps des bonnes résolutions : pensez tri !

Guide de collecte et de tri des déchets

Joint à ce bulletin, vous trouverez un guide de collecte, qui rappelle l'ensemble des compétences de la CCG en termes de déchets.

Ce document a surtout pour vocation de nous sensibiliser sur les bonnes pratiques à adopter en matière de tri de nos déchets, notamment en ce qui concerne les emballages « papier, carton, plastique, fer, verre ».

Ce support ludique doit nous permettre d'apporter des réponses concrètes aux questions éventuelles que nous nous posons et nous inciter à encore mieux faire. Notre porte-monnaie ne s'en portera que mieux...

On y trouve aussi tous les renseignements nécessaires à la dépose des ordures ménagères dans les points de regroupement.

La vie municipale

Compte-rendu des conseils municipaux

Finances

- Versement d'une indemnité de gardiennage de l'église

La loi prévoit le versement par les communes d'une indemnité aux personnes assurant le gardiennage et l'entretien des églises et bâtiments publics. Le montant maximum annuel est actualisé chaque année. Pour 2015 il est de 474,22 €.

Le Conseil Municipal décide de verser cette indemnité à la personne en charge du gardiennage de l'église de Présilly.

- Attribution d'une subvention aux associations

Comme chaque année la Municipalité encourage le développement du milieu associatif sur la Commune en versant des subventions aux associations qui en font la demande. Cette année la Commune a versé pour 9350€ de subventions à 34 associations.

- Instauration d'une redevance pour les chantiers provisoires

Suite à la publication du décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz, le Conseil Municipal décide d'instaurer ladite redevance, selon le plafond réglementaire de 153 €.

- Versement d'une avance de trésorerie au SIVU Beaupré

Le Conseil Municipal accorde une avance de trésorerie au SIVU pour un montant de 68 000€. Cette avance doit être remboursée pour moitié au cours de l'année 2016.

Marchés publics

- Attribution du marché de travaux pour l'équipement du secteur du Plat

En vue de l'amélioration du réseau d'eau pluviale au secteur du Plat, la Commune attribue le marché de travaux à l'entreprise Bortoluzzi SAS.

(suite page 4)

Compte-rendu des conseils municipaux (suite)

Affaires sociales

- Référencement de la Commune en tant que service enregistreur des demandes de logements sociaux

Les communes ont une mission d'accueil et d'information des demandeurs de logements locatifs sociaux. La loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit la mise en place d'un Système National d'Enregistrement de la demande en logement social. Cette réforme a pour objet de simplifier et unifier les démarches des demandeurs, d'améliorer le suivi de la demande et de connaître les caractéristiques de la demande locative sociale.

Le Conseil Municipal souhaite que la Commune continue d'assurer la pérennité de ses missions d'accueil et d'accompagnement des demandeurs de logements sociaux, en conservant sa mission d'enregistrement des demandes. Une délibération est prise en ce sens. Ainsi la Commune continuera d'avoir accès aux données nominatives relatives aux demandes de logements locatifs sociaux sur son territoire, quel que soit le lieu d'enregistrement.

Associations

- Ouverture de la salle des fêtes à l'association Fit'N'Fight

Le Conseil autorise l'association Fit'N'Fight à utiliser la salle des fêtes pour ses activités sportives et de bien-être.

Une convention de mise à disposition a été signée entre l'association et la Mairie.

Voirie

- Rétrocession de la voirie centrale et de la placette de l'opération « Les Terrasses de Présilly »

Il avait été envisagé la rétrocession de la voirie centrale et de la placette de l'opération « les Terrasses de Présilly » réalisée par la société European Homes au lieu-dit « Le Plat ». Cette hypothèse répondait à la volonté de la municipalité d'intégrer au mieux ce nouveau quartier dans la sphère publique.

Cependant, de nombreuses difficultés sont apparues au fur et à mesure que le chantier progressait : mise en œuvre de qualité insatisfaisante, mauvaise conception des réseaux d'eau pluviale, découpage foncier compliqué... L'ensemble de ces éléments amène la Commune à s'interroger sur la pertinence d'une reprise de ces voies et espaces publics, qui risquerait d'entraîner de futurs coûts d'entretien et de réparation potentiellement très élevés pour la collectivité.

Après débat, le Conseil municipal se prononce à l'unanimité moins deux voix contre la rétrocession immédiate à la Commune de la voirie et de la placette de l'opération « Les Terrasses de Présilly ».

SIVU

- Avis de principe sur l'extension de l'école

Le Conseil confirme sa volonté d'engager l'extension de l'école

- Modification des statuts du SIVU Beaupré

Afin de prendre en compte l'intégration de RécréA au sein des services périscolaires du SIVU Beaupré, le Conseil décide d'approuver les nouveaux statuts du SIVU.

Intercommunalité

- Approbation du Schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI)

M. Le préfet de Haute-Savoie souhaite obtenir l'avis de la Commune sur le SDCI. Le préfet dans ce projet prend acte de la robustesse et du dynamisme du bassin du genevois et nous invite à renforcer la mutualisation des services avec les communes voisines. Le Conseil approuve ce projet.

- Approbation du Schéma de mutualisation

Le Conseil approuve le projet de schéma de mutualisation qui présente plusieurs opportunités de mutualisation entre les différentes communes volontaires.

Subventions aux associations

ASSOCIATION	€	ASSOCIATION	€
Union Sportive du Châble-Beaumont	600 €	Chorale du Châble	200 €
De l'ombre à la lumière	50 €	Alzheimer 74	100 €
Tennis club du Châble	150 €	Harmonie du Châble Cruseille	100 €
Comité départemental handisport	100 €	Préd'Zouille	300 €
Montailloux VTT Club	100 €	La Salévienne	100 €
Vélo Club de Saint-Julien	400 €	Bibliothèque du Châble	250 €
Club de gym du Genevois	150 €	Souvenir Français	50 €
Polka	200 €	Les Aînés de Montailloux	300 €
VMEH	100 €	Ligue contre le cancer	100 €
Amicale des donateurs de sang	100 €	UDCAFN	100 €
Arc-en-Ciel du Genevois	300 €	Association des paralysés de France	50 €
Association de lutte contre la faim dans l'agglomération annemassienne	200 €	Association des sclérosés en plaques	50 €
Familles de traumatisés crâniens	100 €	Association départementale de sécurité civile	100 €
Amicale des Ombelles	100 €	Banque alimentaire	100 €
Centre Léon Bérard	100 €	UFOVAL	100 €
Association des parents d'élèves de l'école Beaupré	1000 €	Association du foyer de ski de fond du Salève	100 €
Terroirs en culture	500 €	MJC Viry	3000 €

Le Secrétaire général a un nouveau visage

Après huit années de bons et loyaux services, notre Secrétaire général, Brice Comte, entame une nouvelle tranche de vie dans une autre région. Nos meilleurs vœux l'accompagnent, ainsi que sa famille.

Avant son départ, il a passé le relais à **Pierre Molard**, jeune homme dynamique de 25 ans, qui est désormais seul aux commandes, depuis début novembre. Après des études de droit et un master en relations internationales spécialité « défense et sécurité », il a souhaité relever le défi d'un poste exigeant et polyvalent.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Présilly !



Octobre : la Mairie annonce la couleur

À Présilly, à l'occasion d'octobre rose, François Vulliet, 4ème adjoint en charge du cadre de vie et de l'animation ainsi que Dominique Roulet, 2ème adjointe chargée des affaires sociales, ont souhaité se mobiliser en faveur du dépistage du Cancer du Sein.

C'est donc une Mairie toute de rose vêtue que les Présilliens ont découvert ce 1er octobre. En effet, Cyril Navarro et Aurélien Duparc, respectivement responsable et agent des services techniques avaient habillé les façades du bâtiment de larges pans de tissus fuchsia, cerclé les lampes de la cour de moquette couleur bonbon et déposé un revêtement synthétique magenta entourant de superbes massifs de cyclamens de la même teinte.



Parce que la nuit, la lutte contre le cancer ne connaît pas de répit, six projecteurs rose fluo éclairaient les murs nord et sud de la Mairie.

La halle située au Chef-lieu était également décorée et des guirlandes de soutien-gorge en parcouraient les piliers car la municipalité avait à cœur de prouver qu'au sein du village, on n'accepte pas le cancer, d'où la nécessité de soutenir la campagne de dépistage.

En effet, chaque année, le ministère de la Santé, l'Assurance-Maladie et l'Institut National du Cancer invitent les femmes de 50 à 74 ans à passer, tous les deux ans, une mammographie chez un radiologue agréé. Pour les intéressées, l'examen est remboursé à 100%. Grâce à ce dernier, 90% des cancers du sein sont détectés avant tout symptôme (source: Institut National du Cancer, octobre 2014). Les femmes dans la tranche d'âge concernée seraient 52% à participer au dépistage organisé et réalisent une mammographie assortie d'une palpation tous les 2 ans.

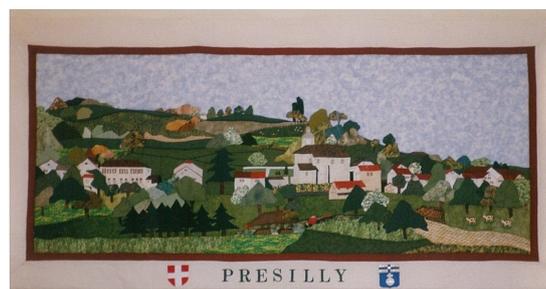
Maëva COUTURIER

Avis de recherche

Ce magnifique patchwork représentant le Chef-lieu et réalisé par Hélène, Malou, Marielle et Rosy avait été offert à la Commune en 2000. Il était exposé en Mairie.

Malheureusement, il a disparu lors des travaux de rénovation ! Malgré de nombreuses recherches, il n'a jamais été retrouvé.

Si quelqu'un l'a croisé ou a de ses nouvelles, merci de contacter le secrétariat de la Mairie au 04 50 04 42 50.



TRAVAUX

Goudronnage du cimetière

Pour des raisons de sécurité et afin de faciliter l'accès au cimetière pour les personnes à mobilité réduite, le Conseil municipal a décidé de goudronner les allées et d'installer des cunettes.

Les travaux ont été exécutés avant la Toussaint.



Travaux d'eaux pluviales route des Épinettes

Les travaux relatifs à la réalisation des eaux pluviales, le renforcement de l'eau potable, la pose du poteau incendie et le raccordement de l'assainissement pour l'opération du Plat sont terminés, selon le calendrier prévu.

Le Maire tient à remercier :

- tous les riverains qui ont supporté les désagréments pour que ces travaux se réalisent dans les temps
- Denis BERNAZ qui a méticuleusement suivi les différentes étapes de réalisation de cet ouvrage
- l'entreprise GRUAZ qui a respecté les délais.

Le coût des travaux des eaux pluviales et du poteau incendie à la charge de la Commune est de 29 330 € TTC.

Travaux d'eaux pluviales au PLAT

Après appel à concurrence pour la maîtrise d'œuvre (étude et suivi des travaux), le bureau d'études Profils Études a été retenu pour assurer cet ouvrage à un taux de 3.75 %.

Suite au lancement du marché public, estimé à 250 000 € HT, onze sociétés ont répondu à cette offre. Après ouverture des plis, l'entreprise BORTOLUZZI de Musièges s'est révélée la mieux-disante, avec un cahier des charges qui respectait les délais et qui proposait plusieurs variantes ; ayant délibéré, le Conseil Municipal a retenu cette entreprise pour un marché de 138 290 € HT.



Un géant attend d'être enterré...

Suite à la convention signée avec le promoteur, la Commune se devait de respecter le délai de raccordement qui avait été fixé au 30 novembre 2015. Les travaux ont débuté le 29 octobre avec des ouvrages conséquents, notamment la pose d'une cuve de rétention de 500m³ (70m de long et 3m de diamètre) enterrée à 7m de profondeur sous le chemin communal.



De larges saignées ont dû être creusées pour effectuer ces travaux

Par la même occasion, des tuyaux béton ont été posés et le fossé refait jusqu'à Malchamps.



Grâce à un automne indien et une mise à disposition de moyens matériels et humains adéquats par l'entreprise BORTOLUZZI, l'opération du Plat était raccordée dès le 20 novembre.



Le Maire remercie les propriétaires et les exploitants impactés qui se sont montrés conciliants, afin que les travaux puissent se faire dans les délais.

Des nouvelles du SIVU Beaupré



Les effectifs de l'école Beaupré sont en augmentation (352 enfants : 157 maternelles et 195 élémentaires) avec l'ouverture d'une classe.

Pour mémoire, le SIVU Beaupré a relevé le défi avec la construction de deux nouvelles salles de classe (un atelier, une salle de sieste et des sanitaires) en agrandissant le bâtiment maternelle en lieu et place de l'ancienne salle de restauration.

Son financement à hauteur de 540 000€ a bénéficié d'aides respectivement du département pour un montant de 110 000 € (FDDT) et de la préfecture pour 110 000 € également (DETR).



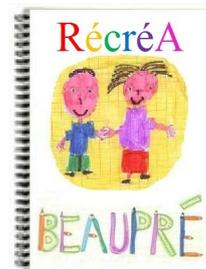
Sur le plan du périscolaire, des nouveautés ont vu le jour : la garderie du matin a été scindée en deux groupes, le premier participe à des jeux calmes dans la salle périscolaire (dessin, jeux de société...), le deuxième va jouer dans la salle de motricité (réveil en douceur, jeux de construction, petites voitures...).

La pause méridienne se veut plus ludique, tout en respectant le temps du repas, avec la mise en place d'activités à la carte pour les élémentaires. Les enfants s'inscrivent auprès de Clément puis sont dispatchés selon leur choix dans différents univers : salle périscolaire (arts), cour (jeux libres), salle de motricité (sports)...

« Journalistes en herbe », « Multimédia », « Autour du livre », « Théâtre comique » et « Les savants fous » sont les principales nouveautés dans le cadre de TAP réussis. Nous avons aussi tenu compte des desideratas des familles concernant les activités maternelles. Ainsi l'atelier « Cuisine » leur a été ouvert les vendredis après-midi et les ateliers « Jardinage » et « Balade nature » leur ont été réservés.

Le seul bémol de cette rentrée scolaire est la fréquentation relativement faible le mercredi après-midi avec seulement une vingtaine d'enfants. Nous avons travaillé sur un nouveau format à proposer aux familles pour janvier 2016 présenté lors d'une réunion publique récente.

Le centre de loisirs ([voir article RécréA](#)) maintenant intercommunal a terminé les vacances estivales avec une présence en hausse et a continué ses bonnes performances pour les vacances de Toussaint avec plus de 70 enfants inscrits par jour. Les vacances de février avec l'organisation d'un camp de ski seront aussi une réussite, nous en sommes persuadés. La mise en place d'un tarif différencié (36€/jour) pour les communes extérieures a été entérinée et certaines comme Archamps et Neydens ont signé une convention partenariale avec le SIVU Beaupré-RécréA permettant aux familles issues de leur territoire de bénéficier des tarifs Beaumont-Présilly. En contrepartie, ces communes s'acquittent de la différence.



Logo du SIVU Beaupré-RécréA

Enfin, l'association RécréA telle que tout le monde la connaissait change de nom pour « Association Familles Rurales Beaumont-Présilly » mais reste très proche du SIVU Beaupré-RécréA et ainsi sert de laboratoire d'innovations pour de nouvelles activités ([voir article Familles Rurales](#)).

Pour répondre à ces défis journaliers, le SIVU Beaupré-RécréA se structure et outre la mise en place d'un organigramme des services et de commissions d'élus les pilotant, il s'est aussi informatisé pour la gestion du périscolaire. Cela n'a pas été sans problème. Néanmoins, le logiciel mis en place permet aux familles de réserver nos services périscolaires depuis chez eux via Internet et un système de badges simplifie considérablement les calculs préalables à la facturation.

Et maintenant...

Comme indiqué dans un précédent article (Bulletin n° 71 – Quoi de neuf au SIVU Beaupré ?), le SIVU Beaupré lance un projet de construction d'un nouveau bâtiment scolaire et périscolaire qui verra le jour courant 2017 (sont prévus : 1 salle de motricité, 2 nouvelles salles de classe élémentaire, 1 atelier + 1 salle audiovisuelle). Cette entité parachèvera le groupe scolaire qui pourra alors accueillir jusqu'à 450 enfants, limite structurelle que se sont fixées les communes avec leur révision respective du PLU. Le montant des travaux est estimé à 1 600 000 € HT.

(suite page 9)

Des nouvelles du SIVU Beaupré ? (suite)

Enfin...



Je profite de ce bulletin pour remercier les employés du SIVU Beaupré-RécréA ainsi que tous les intervenants extérieurs des TAP pour leur professionnalisme et leur volonté constante d'amélioration qualitative de nos services, les enseignants pour leur volonté toujours conséquente de placer l'enfant dans les meilleures conditions de réussite, l'APE pour leur aide précieuse dans les financements des projets éducatifs et enfin, mes collègues élus des deux communes pour leur investissement sans faille et grandissant.

Une page se tourne pour une de nos ATSEM : Annick est partie en retraite bien méritée après une vingtaine d'années de loyaux services dans notre structure. MERCI et bon vent !

Christophe, pour le SIVU Beaupré

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)



Bonjour ! Nous sommes les journalistes en herbe.

Nous nous appelons: Leelou, Mathys, Matthias, Léa, Sacha, Siméon, Louis, Jérémie, Arno et Mathieu.

C'est une activité où l'on écrit un journal tout en s'amusant. Nous avons préparé un questionnaire. Nous allons voir des activités périscolaires, nous interrogeons les enfants et les animateurs, nous prenons des photos. Après nous avons écrit leurs réponses sur un ordinateur.

A la fin de la période, nous avons imprimé un petit journal à l'école.

Nous allons vous présenter 4 TAP que nous avons choisis.

Les animatrices du TAP Cuisine du vendredi sont Pascale et Hélène. Les enfants du TAP Cuisine font principalement des gâteaux.



Le mardi, ce sont les enfants de l'école élémentaire et le vendredi ceux de l'école maternelle.

Les petits auraient envie de faire des gâteaux à la vanille et à la fraise. Les grands aimeraient faire des pizzas. Les journalistes en herbe aimeraient faire des tartes au sucre, un gâteau de crêpes, des hamburgers ou des cookies.

L'animatrice du TAP Yoga s'appelle Corinne.

Elle apprend aux enfants des postures de yoga qui



ont des noms d'animaux comme la grenouille, le cobra, la pie, le flamant rose... Les enfants de l'activité Yoga se sentent

relaxés à la fin du cours. La majorité des enfants ont choisi cette activité et l'aiment bien.

Pour pouvoir être relaxé à la fin du cours de yoga, il faut un tapis et du calme. 10 enfants participent à cette activité.

Lucie et Philippe animent le TAP Foot.

24 enfants participent à l'activité foot. Ils font un entraînement avec des jeux et des exercices, et après des matchs.



Un quart des enfants du TAP Foot n'ont pas choisi l'activité : ce sont leurs parents. Les autres ont choisi l'activité. Tous aiment cette activité.

Kévin et Clément animent l'atelier Découverte de nouveaux sports.

16 enfants participent à l'activité. Le TAP Découverte de nouveaux sports fait beaucoup d'activités avec des ballons (comme la thèque, le handball...).

Seulement 4 enfants n'ont pas choisi l'activité et la moitié aimerait continuer.



RécréA

SIVU Beaupré – 135 rue Beaupré – Le Châble – 74160 Beaumont

Permanence tous les jeudis de 17 à 19h

07 06 66 67 31 et 04 50 83 77 78

Recrea74@gmail.com

<http://recrea74.wix.com/recrea>

Rentrée 2015 : Récréa est intégrée dans le SIVU Beaupré. L'accueil se fait dans le nouveau bâtiment périscolaire. L'équipe d'animateurs est renforcée par deux apprentis : Kévin en formation BPJEPS APT (éducateur sportif) et Fanny en formation BAPAAT. Ces deux personnes interviennent également sur le périscolaire et les TAP.

L'accueil de loisirs c'est :

Chaque jour, des activités variées : bricolage, grands jeux, jeux sportifs, jeux d'expression, des balades natures, etc.

... Mais aussi :

Des semaines et des camps sportifs



Deux semaines de camp organisées début juillet au terrain de camping de Présilly (vélo, tir à l'arc, canoë, canyoning).

Les semaines sportives ont beaucoup de succès, et sont proposées à chaque vacances. Une semaine pour les 8-10 ans et une pour les 10-14ans. Un camp ski à Samoëns aura lieu la 2^{ème} semaine de février 2016.

Des stages

Plusieurs stages ont été proposés pendant les vacances d'été : deux stages cirque et un stage relaxation.

Des stages sont proposés pendant les vacances : nous avons travaillé avec les Savants Fous à Pâques, avec Norbert pour plusieurs stages de cirque, avec Catherine Pache pour le théâtre humoristique, avec Thomas pour un stage musique. Nous proposons également un stage tennis et un stage foot.

Des sorties

Une sortie par semaine : la piscine, la Maison du Salève, la forêt des épouvantails, le zoo de Servion, la Turbine, la ferme de Chosal, etc...



Des activités



Les moments privilégiés de RécréA :

Le mercredi est un jour privilégié pour monter des projets avec les enfants.

RécréA a à cœur de développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être des enfants au travers de différentes activités tout en respectant leur rythme.

L'inscription des enfants se fait directement sur le site 3Douest. Les enfants sont récupérés à la sortie de leur classe et emmenés dans le bâtiment périscolaire pour le repas. Les petits font la sieste, les autres choisissent leurs activités avec les animateurs.

Récréa, c'est aussi des moments conviviaux.

La kermesse fin août, les soirées en fin de vacances, le spectacle de Noël qui a eu lieu cette année le 16 décembre à 15h à la salle des fêtes du Châble.

Alors n'hésitez plus, faites le pas et venez nous rencontrer !



ICI des activités pour tous

L'association vous propose avec le soutien du SIVU Beaupré :

L'atelier Step

Le lundi à 20h
Salle de motricité

Les mercredis sportifs

De 14h à 16h à partir de 8 ans

L'atelier parents / enfants 18 mois – 3 ans

Les mercredis de 9h15 à 11h15

Les cours de gym

Le samedi matin de 9h30 à 12h
A partir de 3 ans

Les activités en famille

Un mercredi par mois

Les cours de couture

Encadrés par Valérie Euvrard
Le mercredi de 19h30 à 21h30

*Association Familles Rurales
135 rue Beaupré - 74160 Beaumont
Permanence : Tous les jeudis de 17h à 19h*

*Tél : 07.06.66.67.31
04.50.83.77.78*

*Mail : recrea74@gmail.com
<http://recrea74.wix.com/recrea>*

Quelques nouvelles du PLU

Le cabinet d'ingénierie en urbanisme travaille sur "l'arrêt à projet" qui sera présenté aux personnes publiques associées dans les semaines qui viennent, puis à la population au travers de l'enquête publique à la fin de l'hiver.

Les documents en cours de finalisation sont : le plan de zonage, les règlements associés aux différents secteurs.

Ces documents comprennent également un certain nombre d'inventaires patrimoniaux, faunistiques et floristiques ainsi qu'un nombre d'annexes réglementaires.

Le formalisme administratif explique la relative lenteur de l'avancement qui fait que réviser un PLU s'échelonne dans la pratique sur plusieurs années !

~ Un peu de civisme ~

En cette période hivernale, nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter la neige sur la route lorsque vous débroyez votre propre entrée, cela pouvant occasionner des accidents.

Et ne maudissez pas les engins de déneigement qui repoussent parfois la neige devant votre entrée... Ils font de leur mieux pour dégager la route, mais ne peuvent décemment pas éviter chaque accès privé, tout au long de la route !

Merci de votre compréhension et collaboration.

Séquence « insolite »...



Il semble que Présilly abrite des êtres bien étranges...

Ainsi, au détour d'un chemin, une promeneuse a fait cette surprenante découverte qu'elle a d'abord prise pour un vulgaire caillou...

Il s'agissait en réalité d'une vesse-de-loup géante ! Comme le témoigne la chaussure accolée à ce fabuleux champignon en guise d'échelle de comparaison.

Des sapeur-pompiers volontaires pour Beaumont et Présilly

Lorsque vous composez le 18 ou le 15, votre appel aboutit au Centre de Traitement des Appels (CTA) de Meythet. Un opérateur transmet ensuite rapidement l'alerte au point de secours le plus proche.

Comme vous le savez peut-être déjà, un Centre de Première Intervention (CPI) existe à Beaumont (la caserne est située à côté de la Mairie). Il est composé de 13 pompiers volontaires.



Auparavant, nous intervenions uniquement sur la commune de Beaumont. Or, depuis novembre 2014, la commune de Présilly a été rattachée à notre secteur de 1^{er} appel.

Ainsi, grâce à leur proximité et à leur bonne connaissance du secteur, les sapeurs-pompiers de Beaumont peuvent intervenir rapidement et assurer les premières actions de secours dans l'attente des moyens complémentaires des casernes voisines, si cela s'avère nécessaire.

Cette nouvelle organisation a eu pour conséquence une augmentation des interventions du centre de Beaumont. Pour cette raison, nous serions heureux d'accueillir de nouvelles recrues domiciliées sur les 2 communes.

Les candidats seront reçus pour un entretien permettant de leur fournir toutes les explications nécessaires sur cette activité et sur leur formation.

Si vous avez une certaine disponibilité et souhaitez venir étoffer notre équipe dynamique, n'hésitez pas à contacter le chef de centre, M. Philippe Dupret, au 06 89 73 10 72.

La Maison du Salève



Un chouette atelier à la Maison du Salève

La chouette hulotte n'eut plus aucun secret pour plus d'une vingtaine d'enfants grâce à un atelier animé par Aurore Candau,

animatrice environnement à la Maison du Salève.

Tout d'abord, les apprentis zoologues se sont amusés à distinguer les animaux nocturnes des diurnes en classant des images les représentant. Avec étonnement, ils apprennent que le castor était plutôt actif la nuit, tout comme le sont devenus le sanglier et le renard.

Lors d'une promenade le long du Nant de Mikerne, Aurore enseigna aux petits participants comment différencier la chouette du hibou; ce dernier arborant



des aigrettes. Une fois les caractéristiques de la chouette hulotte énoncées, la jeune animatrice leur présenta également ses cousines: la chouette chevêche, effraie, l'espèce lapone qui est la plus grande et le harfang des neiges, rendu célèbre par Hedwige, fidèle amie de Harry Potter.

Un après-midi de rêves

Durant les vacances de la Toussaint, les animateurs de la Maison du Salève attendaient les enfants et leurs parents pour une animation qui mettait à l'honneur les arbres. Après avoir énuméré les éléments indispensables à la bonne croissance arboricole, les conséquences des changements de saisons sur les espèces et compté les cernes annuels sur des coupes transversales de troncs d'arbres, la petite équipée s'en est allée reconnaître et ramasser les feuilles mortes aux abords de la Maison du Salève. Telle une chasse aux trésors de la nature, les aventuriers devaient identifier le cornouiller sanguin, le poirier, le noisetier, l'aubépine, l'érable sycomore, le frêne, le peuplier, l'épine blanche... Loupe à la main, ils ont cherché les indices laissés par les très utiles insectes xylophages se nourrissant de bois mort et accélérant la formation d'humus, fertilisant le sol.



Les participants ont recueilli de souples branches de cornouiller afin de fabriquer un attrape-rêves.

Ces rapaces aux puissantes serres, bec crochu et au régime carnivore possèdent de petits poils à la surface des plumes des ailes ainsi que le long de leurs pattes pour rendre leur vol silencieux. Comme leurs oreilles ne sont pas placées sur un même plan horizontal, ces animaux perçoivent les sons provenant aussi bien d'en haut que d'en bas. Ils doivent aussi leur ouïe fine à leur disque facial formant comme une parabole. Nichant dans les trous des troncs d'arbres, la hulotte raffole de petits rongeurs et oiseaux, de batraciens et d'insectes.

Ensuite, les enfants partirent à la recherche des indices laissés par le mulot, aliment de prédilection de la chouette. Ils découvrirent également des pelotes de réjection, en effet l'animal régurgite les parties non digérées de ses proies: squelette, poils, plumes...

L'animation se termina par la création d'une chouette toute mignonne au corps en pomme de pin entre les écailles de laquelle était inséré du coton, des feuilles mortes en guise d'ailes, un gland pour le bec et deux points de feutre pour les yeux.



Maëva COUTURIER

Les Amérindiens les fixaient près des ouvertures de leurs tipis, au-dessus de leurs lits. Les mauvais rêves restaient piégés dans le filet central en forme de toile d'araignée. Dès les premiers rayons du soleil, les cauchemars partaient en fumée et seuls les beaux songes demeuraient. La légende dit que les cauchemars récurrents d'un homme cessèrent brusquement lorsqu'une nuit il s'endormit sous les branchages et découvrit, à son réveil et au-dessus de sa tête, une toile d'araignée qui recelait de magnifiques perles de rosée illuminées par l'astre du jour.

Généralement, les attrape-rêves comportent trois plumes signifiant l'amour, la douceur et la bonté. En lieu et place des plumes, les enfants ont perdu les feuilles mortes collectées après avoir formé un cercle avec la branche de cornouiller et tissé à l'intérieur une toile en laine à l'aide d'une aiguille du même arbre. Il est possible de personnaliser son attrape-rêves avec des perles, des coquillages, des cailloux.



Maëva COUTURIER

FEVRIER

AU SECOURS... EN MONTAGNE !

Jeudi 4 février, 20h30

salle des fêtes de Collonges-sous-Salève

Fondée en 1897 à Collonges-sous-Salève avec la devise « Amitié-Dévouement », la Société des Sauveteurs Volontaires du Salève participe au grand mouvement des associations de « sauveteurs-secouristes » en France. Une remontée dans l'histoire qui vous est proposée par Frédéric Caille, maître d'enseignement et de recherches à l'Université de Savoie.



En partenariat avec la société d'histoire régionale la Salévienne.

LAND ART ENNEIGÉ

dès 6 ans (extérieur)

**Jeudi 18 février, 14h30,
Maison du Salève**



Laissez parler votre imagination et créez une œuvre artistique avec et dans la neige.

6€ sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

LUDO NATURE dès 3 ans (intérieur)

Vendredi 19 février, 14h30, Maison du Salève

Découvrez la nature par le jeu, avec un animateur nature, pour apprendre en s'amusant.

6€ sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

TRACES ET INDICES D'ANIMAUX NOCTURNES

dès 3 ans (extérieur)

**Jeudi 25 février, 14h30,
Maison du Salève**

Visitez l'exposition sur les animaux nocturnes puis recherchez des traces et indices des animaux dans la neige.

6€ sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

PLEINE LUNE ET RAQUETTES (adultes)

Mercredi 24 février, 18h30, La Croisette - 74560 La Muraz

Balade facile en raquettes à la lueur de la pleine lune, avant d'aller déguster un bon repas. Ambiance garantie !

Balade encadrée par l'accompagnatrice en montagne Emmanuelle Gabioud (vianaturae)

25€/pers (raquettes comprises) + repas en supplément. Sur inscription.

Infos et réservation : www.vianaturae.ch/programme

ATELIER DU GEOLOGUE dès 6 ans (intérieur)

Vendredi 26 février, 14h30, Maison du Salève

Devenez incollable sur les pierres du Salève et repartez avec votre moulage de fossile.

6€ sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.



MARS

JARDINEZ AU NATUREL !

Jeudi 3 mars, 20h, Reignier

Jeudi 10 mars, 20h, Monnetier-Mornex

Jeudi 17 mars, 20h, Le Sappey

Comment entretenir naturellement votre jardin ?

Gilles Houdu vous apprend tout sur les remèdes que nous offre la nature pour notre petit coin de verdure.

Par Gilles Houdu, de Jardin Nature et Potager

OBSERVATION NOCTURNE DES CRAPAUDS

dès 6 ans (extérieur)

Vendredi 18 Mars à 18h30 à Valleiry

Lors d'une séance de sauvetage des crapauds, venez découvrir la vie du crapaud et les actions de sauvegarde de cet amphibien.

Avec Luc Méry, de l'association Apollon74.

6€ sur inscription.

Prévoir vêtements chauds, gants, bottes, et lampe frontale.

La Maison du Salève : regard sur 2016...

AVRIL

DES LUMIERES DANS LA NUIT - Annemasse

À l'heure où de nombreuses communes réfléchissent à diminuer l'éclairage public la nuit, découvrez l'impact de la lumière artificielle sur l'environnement nocturne.

Par Eric Achkar, président de la société astronomique de Genève

Dans le cadre de l'Exposition « Les Couloirs de la Nuit » à la Maison du Salève



VOISINAGE AU CHATEAU (intérieur)

Samedi 9 avril 2016, 19h30, Maison du Salève

Lors de cette soirée, découvrez deux spectacles de danse, en partenariat avec le centre culturel Château Rouge d'Annemasse. Vivez cette expérience unique d'être au plus près des artistes !

Plein tarif : 12 € / Tarif réduit : 10 € / - de 20 ans : 10 € / Tarif Abonnement : 10 €

Réservation au (+33) 450 43 24 24

ou sur www.chateau-rouge.net/spectacle/le-dernier-survivant-de-la-caravane-oups

Spectacle présenté en décentralisation, dans le cadre de Voisinage.

LES CHAUVE-SOURIS

dès 6 ans (intérieur)

Jeudi 14 avril, 14h30, Maison du Salève

Une découverte des chauves-souris pour tout connaître de cet animal étonnant.

6€ sur inscription.

Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.



JARDINEZ AU NATUREL !

Jeudi 14 avril, 20h, Villy le Bouveret

Comment entretenir naturellement votre jardin ?

Gilles Houdu vous apprend tout sur les remèdes que nous offre la nature pour notre petit coin de verdure.

Par Gilles Houdu, de Jardin Nature et Potager



LE JARDIN, UN REFUGE POUR LES ANIMAUX

dès 4 ans (intérieur/extérieur)

Vendredi 15 avril, 14h30, Maison du Salève

Après une visite du jardin, venez fabriquer des refuges pour les animaux.

6€ sur inscription.

Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.



REVEIL DU PRINTEMPS

dès 3 ans (extérieur)

Mercredi 20 avril, 14h30, Maison du Salève

Venez découvrir les couleurs printanières et les chants des oiseaux. Le printemps vous accueille à branches ouvertes !

6€ sur inscription.

Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

FABRICATION DE CERF-VOLANTS

dès 6 ans (intérieur/extérieur)

Jeudi 21 avril, 14h30, Maison du Salève

Venez créer votre propre cerf-volant !

8€ sur inscription.

Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.



Communauté de Communes du Genevois : Compte-rendu des délégués

Vos Conseillers Municipaux sont également délégués dans les diverses commissions de la CCG (qui regroupe 17 communes du Genevois). Les points traités lors des réunions de ces commissions concernent généralement les projets aboutis, en cours et futurs, ainsi que le coût de ces projets et leur financement ; sont aussi évoqués en réunion de commission les points à soumettre au Bureau et au Conseil Communautaire.

Voici le petit compte-rendu de quelques-uns des délégués CCG de Présilly sur certains projets relatifs à leurs commissions respectives...

Équipement - sport - scolaire

Responsable : André Bonaventure / Délégués de Présilly : Jean Couturier et Fabien Chagnoux

- Occupation des gymnases intercommunaux

Le taux de remplissage est bon, mais pour une meilleure optimisation des créneaux, il va être demandé aux différents acteurs (lycée, collège, associations et entreprises) de faire des demandes plus précises pour leurs besoins sportifs et d'éviter des retards d'inscriptions qui compliquent la mise en place du planning. Les différentes demandes seront traitées avec de plus strictes conditions.

Les élus souhaitent connaître et revoir les modalités tarifaires de mise à disposition des gymnases intercommunaux surtout face à de nombreuses demandes d'entreprises privées.

- Mutualisation des services techniques

Une réflexion est en cours pour mutualiser les services techniques de la commune de St-Julien et de la CCG concernant l'ingénierie sur les bâtiments, le gardiennage des équipements sportifs, les travaux et astreintes.

- Agenda d'accessibilité programmé

La CCG est tenue de réaliser la programmation des travaux d'accessibilité dans les bâtiments et gymnases communautaires pour les personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap physique. Un cabinet d'étude a été mandaté, le coût des travaux est évalué à 300.000 € sur une période de 6 ans.

Économie - Formation - Tourisme

Responsable : Christian Etchart / Délégués de Présilly : Laurent Dupain, Nicolas Duperré et Denis Genoud

- Eco PARC

Il s'agit de la valorisation foncière d'une vingtaine d'hectares situés sur les communes de St Julien et Neydens sur le plateau de Cervonnex (derrière le casino). Ces terrains sont la propriété de la CCG.

Un opérateur réalisant les aménagements de voirie et/ou la commercialisation est en cours de sélection au travers d'une procédure administrative d'appel à projet. Ce montage permet à la CCG de ne pas porter directement les coûts d'aménagements et de conserver le pilotage et la vision globale de l'avancement.

Ces terrains ont vocation à accueillir des entreprises industrielles et des services mutualisés.

- MED (Maison de l'Économie et du Développement)

Cette structure est basée à Annemasse et vise à promouvoir l'accueil d'entreprises sur le territoire.

La CCG travaille en partenariat avec cette structure sur les thématiques de l'accueil des porteurs de projets, de la formation, du développement et la promotion économique de notre territoire.

- Lieux de travail partagés

Un groupe de travail étudie actuellement le potentiel lié au développement de lieux de travail partagés (co-working) à l'échelle du Grand Genève.

À l'image de la mobilité partagée, ce type d'offre immobilière et de services permettrait de réduire le nombre de déplacement ainsi que les coûts fixes d'immobilier pour les entreprises.

- Village d'entreprises du Châble

La rénovation du bâtiment d'activités suit son cours sur l'ancienne usine d'aluminium.

Les espaces situés le long de la route de Viry sont en cours d'aménagement (démolition) pour faire place aux futurs aménagements de terrains.

Un permis d'aménager est en cours d'instruction sous maîtrise d'ouvrage de la CCG afin de permettre la mise à disposition de parcelles pour des entreprises à vocation artisanale.

Le logement social : mythes et réalités

Un logement social est un logement qui répond à plusieurs **critères** :

- Il fait l'objet d'un agrément de l'État.
- Il fait l'objet d'une convention avec l'État afin de permettre aux occupants de percevoir les APL.
- Il est loué à titre de résidence principale avec un loyer modéré.
- Il est loué à des ménages dont les ressources sont inférieures à certains plafonds.
- Ils sont financés par des subventions ou des prêts aidés par l'État.
- Ils sont réalisés par un bailleur social, une commune, une association et exceptionnellement par un bailleur privé répondant aux conditions fixées par la loi.

Le logement social est multiforme de façon à répondre à des besoins variés. Il est commun de parler d'appartement « HLM ». En réalité, les logements sociaux se répartissent en **trois grandes catégories** :

- **PLUS** (Prêt Locatif à Usage Social) : logement social de base pour les personnes dont les revenus sont inférieurs à un plafond de base fixé annuellement par circulaire : <http://www.haute-savoie.gouv.fr/Actualites/Actualites-2015/Le-nouveau-bareme-pour-l-attribution-de-logements-sociaux-au-1er-janvier-2015>
- **PLAI** (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) : logement très social pour les personnes dont les revenus sont inférieurs à 60% des plafonds PLUS. Les loyers sont environ égaux à 90% des loyers PLUS, donc plus bas.
- **PLS** (Prêt Locatif Social) : logement social pour les personnes dont les revenus sont inférieurs à 130% des plafonds PLUS. Les loyers sont environ égaux à 150% des loyers PLUS, donc plus élevés.

Nous avons l'habitude de penser que les plafonds de revenus permettant d'être éligible à un logement social sont très bas. En réalité, **sur notre territoire du Genevois, environ 60% des personnes pourraient prétendre à un logement social !**

Nous vivons dans un territoire à très forte progression démographique avec plus de 9500 nouveaux habitants par an. Ceci a pour conséquence de créer une forte tension sur le marché immobilier. Si nous ajoutons à cela le contexte frontalier spécifique à notre région qui induit une augmentation des prix des loyers et du foncier en général, tous les ingrédients sont réunis pour générer des difficultés de logement importantes.

Ces éléments expliquent la forte demande de logements sociaux dans notre arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois. Voici **quelques chiffres clé** :

Au 01.04.2015, il y avait :

- Plus de 18 000 demandeurs en Haute Savoie
- Sur le bassin de vie du Genevois (CCG, Annemasse agglomération, Arve et Salève et Pays Rochois) ; on a 9 331 demandeurs de logements sociaux soit 49% des demandes
- Sur ce bassin de vie du Genevois, 20% des demandes sont sur le territoire de la CCG
- 1826 demandeurs sont déjà dans un logement social et demandent un changement d'appartement.
- 30% des demandes datent de plus d'un an sur la CCG et sont essentiellement des femmes seules avec enfants et des jeunes de moins de 25 ans
- 1560 demandeurs sont sans logement ou en logement temporaire et précaire.
- 90% des demandeurs sont sous le plafond PLUS et 74% sous le plafond PLAI.

Pour noircir encore un peu plus le tableau si cela était nécessaire, il y a un très **faible taux de rotation** dans les logements sociaux puisque celui-ci se situe aux alentours de 9% seulement.

Ces chiffres peuvent laisser songeurs. À l'horizon 2025, dans les communes de plus de 3500 habitants, les quotas de logement sociaux devront atteindre 25% de l'offre locative totale. Cette obligation concerne 33 communes en Haute-Savoie. Actuellement, Pour le département de la Haute-Savoie, il y a un retard de 12 000 logements par rapport à l'objectif de 25%.

Au vu de la taille de notre village, nous ne sommes pas concernés par cette obligation de 25% de logements sociaux. Cela n'empêche pas notre commune de promouvoir la construction d'appartements « HLM » dans les programmes immobiliers, notamment en garantissant les prêts souscrits par les bailleurs sociaux.

Si vous vous posez d'autres questions, vous pouvez trouver des informations très pratiques sur le site de la Communauté de Commune du Genevois :

www.cc-genevois.fr/environnement/logement.htm

Un nouveau portail public permet de faire sa demande de logement social en ligne :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

Le service d'accueil de la Mairie est également à votre disposition pour vous aider à déposer vos demandes de logement social le cas échéant.

Dominique ROULLET, *adjointe aux affaires sociales*

De la Culture dans le Terroir avec :



Trois ans maintenant, peut-être la connaissez-vous ?
Discrète dans un premier temps, aujourd'hui en plein essor.

Initiée par le « camping le terroir » pour les visiteurs estivaux, aujourd'hui l'association a repris l'idée des « mardis » en l'ouvrant à tous publics.

À tous ceux qui souhaitent faire une halte sur le chemin du quotidien, prendre le temps de la rencontre, de déguster une crêpe, de se laisser surprendre par le monde de la culture, éveillez des consciences.

Les Mardis du Terroir, ou comment définir le mot culture sous tous ses sens. Notre envie est de partager l'amour du bon produit aussi bien à travers le marché de producteurs qu'à travers l'art scénique, loin des grands centres artistiques et proche de nos paysans. Dans cette société où l'écran a le premier rôle, montrer la beauté et la vulnérabilité du spectacle vivant. Et aussi tout simplement se connaître, qu'importe nos origines, nos âges, notre catégorie sociale...



Un petit rêve devenu belle réalité...

...C'est ainsi qu'au cours de l'été, nous avons croisé des chauves-souris jouant du piano ou des danseuses sortant par les fenêtres d'une caravane et y rentrant par le toit ou bien encore un conférencier nous expliquant qu'une poignée de main peut être le début d'une danse...



...Ce fut aussi une belle **journée sur l'éducation** à travers la question « quels enfants laisserons-nous à notre planète ? », Au menu : une table ronde avec des acteurs de l'éducation, un film sur une école pilote dans la Drôme, une dizaine d'ateliers, allant de la philo pour enfants à la programmation neurolinguistique, en passant par l'éducation à la paix ou encore la gestion des conflits (n'est-ce pas d'actualité?)...

...Et ce sera, pour le printemps-été prochain... à découvrir au cours de l'hiver sur notre site internet : www.terroirenculture.fr

Welcome !

Denis GENOUD

Focus sur la MJC de Viry

Habitants de Présilly, vous souhaitez participer à une activité culturelle, créative, sportive ou encore bien-être ?? Sachez que Présilly soutient activement la MJC, et qu'à ce titre nous bénéficions de **conditions très avantageuses**... Vous trouvez, joint à ce bulletin, le programme détaillé et les possibilités offertes par le centre de Viry.

La MJC Viry est une association loi 1901, affiliée à la fédération Rhône-Alpes, qui accueille les habitants de Viry, Présilly et autres communes du territoire. Elle fonctionne grâce à une équipe de bénévoles et de professionnels. Le soutien des communes, parmi lesquelles Présilly qui participe significativement, permet de faire vivre la MJC.

Pour la **saison 2015/2016**, il est possible de choisir parmi les activités habituelles (piano, guitare, violon, éveil musical, yoga,...), mais de **nouvelles activités** sont également proposées. Dorénavant il est possible de suivre des cours d'anglais, d'arabe ou de français, de la comédie musicale, et de nombreuses danses pour tous les âges.

La MJC Viry, c'est aussi :

- un secteur Enfants pour les **3/10 ans**, avec un accueil de loisirs les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires
- un secteur Jeunes **11/17 ans**, avec ses activités pendant les vacances scolaires, les séjours, l'accompagnement à la scolarité
- un secteur **culturel**, avec des spectacles et des rencontres-débats, tout au long de l'année.

Pour tous **renseignements et inscriptions**, rendez-vous à l'accueil de la MJC au 140, rue Villa MARY (1^{er} étage du bâtiment de l'Ellipse), les mardis (16h-19h), les mercredis (8h-11h et 15h-19h) et les jeudis (16h-19h). Pour de plus amples informations, consultez le site (www.mjcviry74.fr) ou le compte Facebook.

L'équipe de la MJC se réjouit de vous accueillir prochainement.

Ça s'est passé à Présilly

Le Montailoux VTT Club, 10ème randonnée

«Le Montailoux VTT club ayant pédalé durant 9 années se trouva fort entraîné quand la 10ème fut arrivée. Il chercha du grain chez les précieux sponsors ses voisins les priant de lui prêter quelques lots pour subsister, sollicita les bénévoles pour laver les casseroles et frappa à la porte de la Mairie où il fût bien accueilli »

Honneur aux **670 vététistes** et **170 marcheurs** qui pour la plupart sont des fidèles inconditionnels de cette randonnée festive, bon enfant et sans compétition. Le choix varié des parcours proposés, la maîtrise du balisage, la qualité des ravitaillements, la bombance du repas Montailoux et l'accueil sur le site de la Mairie font que cette manifestation rencontre un vif succès. Un clin d'œil particulier est adressé aux agriculteurs de Présilly et à leurs confrères des communes avoisinantes pour leur bienveillance.

Petit bémol à cet enthousiasme, nous devons hélas souligner et regretter qu'un autre tracé ce **dimanche 27 septembre** (Trail des Bornes) a quelque peu perturbé cette journée. Sur certaines portions croisant en partie les nôtres, les vététistes ont été désorientés et fortement surpris par un marquage à la peinture violette. Sachant que nous nous sommes fixés une ligne de conduite basée sur le respect de l'environnement en



Milo, un Présillien toujours en forme

offrant une signalisation appropriée, nous ne pouvons pas accepter de tels agissements qui nous sont tout à fait défavorables et laissent planer une ambiguïté.

De plus, chaque année, nous devons nous engager auprès des services administratifs qui imposent légitimement des démarches importantes pour cette journée sportive auxquelles toute association de notre catégorie devrait être soumise, ce qui ne semble pas le cas.

Jean-François Beaupère, président, remercie encore tous les intervenants et la municipalité pour sa précieuse coopération.



Manu notre Mascotte 10 ans de fidélité

Françoise MAGNIN

Première fête de l'automne: l'essai joliment transformé de la Présillienne

Samedi 31 octobre, le comité d'animation la Présillienne organisait sa première fête de l'automne se déclinant en un joyeux triptyque: art, gastronomie et rugby.

En effet, vingt passionnés de loisirs créatifs participaient à l'**expo-marché** des artistes se déroulant à la salle des fêtes de Présilly, tandis qu'à l'extérieur le broyeur de Thierry Mégevand et le pressoir de Denis Bossonney tournaient à plein régime pour extraire au total 230 litres de jus des quelque 500 kg de **pommes** ramassées par les bénévoles de la Présillienne aux vergers aimablement laissés à leur disposition pour l'occasion par les familles Fouvy et Desprez. L'arôme automnal du marc se mêlait à celui des **châtaignes** grillées.



À un jet de pierre de là, le public pouvait participer à un **championnat de lancer de cailloux** de Montailoux de poids et couleurs différents. Ces derniers valaient bien leur pesant de bonbons pour les enfants, constituant une bonne avance pour la tournée d'Halloween le soir même !



Les artistes s'installent

À l'intérieur, avant la retransmission de la finale de la coupe du monde de rugby sur écran géant, les amateurs d'art ont rencontré des hommes et femmes intarissables sur leur spécialité: vannerie, peinture, sculpture sur bois ou du fer en utilisant l'arc ou le procédé MIG (Metal Inert Gas) pour souder, création de bijoux, customisation de sacs, broderie, tricot, vêtements de poupées haute couture, composition florale... Les visiteurs ont également effectué d'originales découvertes : des oiseaux en chute de laine, des stylos et couteaux en bois exotique, nacre ou incrustés de gemmes, ou les bracelets du jeune Thomas en paracorde, utile aux parachutistes et militaires américains pendant la Seconde Guerre Mondiale et bien connue des randonneurs et sportifs de haute montagne... Chacun fut sensibilisé à la cause des femmes en Inde avec le stand représentant l'association Bloom in the Natural Way, précieux soutien au travail, à l'éducation et la santé des Indiennes.

En fin d'après-midi, petits et grands applaudirent la victoire des Néo-Zélandais au **Mondial de rugby**.

Maëva COUTURIER

Cérémonie du 11 Novembre 2015

L'an passé, nous avons rendu hommage aux soldats de Présilly morts en 1914.

À l'occasion de cette cérémonie 2015, nous avons poursuivi notre **travail de mémoire** avec nos soldats disparus en 1915. Cette année-là, le conflit s'est intensifié, c'est la guerre dite « guerre de position » et les hommes se sont terrés dans les tranchées. Les attaques étaient frontales et cruellement mortelles.

Présilly a largement contribué à l'effort de guerre, et a perdu 7 hommes en 1915, tous majoritairement cultivateurs et éleveurs.

Le village a vu disparaître Benjamin LACHAT le 20 avril, Marc Antoine BALLEYDIER le 18 juin, et Antoine FONTAINE le 28 juin, tombés courageusement sur le champ de bataille et dans les tranchées.

À Pomier, la famille de Joseph BRAND resta sans nouvelles de longues semaines. Joseph avait été fait prisonnier sur le front et envoyé en Allemagne où il décéda au camp militaire de Cassel le 12 Mai.

Au Chef-lieu, le sergent du 7^{ème} régiment d'Infanterie Eugene LAVOREL (qui habitait La Rénovée), fut gravement blessé. Transporté à l'Hôpital d'Annecy, il y mourut le 14 juillet.

À Beauregard, Joseph SAPPEY s'était engagé très jeune dans les Chasseurs Alpains et fit la fierté de sa famille. Il travaillait comme fruitier à la fromagerie. La date n'est pas certaine, mais il disparut et mourut entre le 20 et le 23 juillet 1915. Il venait juste d'avoir 20 ans...



Les enfants entonnent La Marseillaise

Enfin nous avons relevé le cas de la famille BUSSAT, cultivateurs au Petit-Châble. Louis Bussat et sa femme ont eu 7 enfants. La guerre battait son plein, les filles s'affairaient aux travaux de la ferme, et la famille était sans nouvelles des garçons depuis de longs mois... Leur aîné, Jean François, tomba lors d'une manœuvre le 15 décembre 1915, juste le jour de son anniversaire... On ne retrouva son corps et n'annonça son décès que le 30 mai 1916. La coïncidence et le destin tragique de la guerre ont fait que son jeune frère Joseph est lui tombé le 6 juin 1916, soit 6 jours plus tard...

Ainsi va la triste fatalité de la guerre. Aujourd'hui, 100 ans plus tard, notre souvenir est à ces hommes et à leurs familles.

Un grand merci aux enfants de Beaupré et à leurs enseignants pour leur participation active à cette commémoration. Saluons également la contribution des Anciens Combattants, des pompiers du groupe de 1^{ère} intervention de Beaumont et des bénévoles qui ont collaborés à cette cérémonie.

François VULLIET



Une belote pleine d'atouts !

Dimanche 22 novembre, La Présillienne a organisé son premier concours de belote, lors duquel 56 participants, formant 28 doublettes, se sont affrontés en 5 tours, entrecoupés de pauses gustatives : un assortiment de sandwiches gourmets ainsi qu'un choix de pâtisseries maison ont remporté tous les suffrages !



Les grandes gagnantes

Quant aux beloteuses et beloteurs, ils sont repartis avec le sourire et un des nombreux lots présents.

Merci à Valérie Rey et Robert Ugalde pour la conduite du tournoi ainsi qu'aux commerçants et particuliers ayant offert des lots.



Des lots variés et attrayants

Corinne FAVRE

Ça s'est passé à Présilly

Salle comble et appétit comblé au repas de la Paroisse

Ce 29 novembre, la paroisse organisait sa vogue annuelle à la salle des fêtes de Présilly afin de contribuer au financement du projet de restauration intérieure de notre magnifique église dont les peintures et fresques sont quelque peu abimées.

Durant le repas, une dizaine de bénévoles était aux petits soins et veillait à ce que les **120 convives** ne manquent de rien. Étaient également présents, les Pères Paul, Louis et Damien. Ce dernier avait, le matin-même, assuré la messe à l'église de Présilly.

Pour le dessert, les fameuses rissoles de Denise Dunand en ont ravi plus d'un.

Chaque table était ornée d'une jolie composition végétale automnale et tri-générationnelle puisqu'imaginée et réalisée par Malou la grand-mère, Amélie la maman (fleuriste) et Leena la petite-fille.

Merci à tous pour cette journée conviviale et chaleureuse.

Elisabeth BOYMOND



Bientôt à Présilly

Repas des anciens

Ce moment de convivialité proposé par le CCAS et ayant ponctué, ces dernières années, la cérémonie du 11 novembre, suivra de peu les rois de l'Épiphanie pour cette nouvelle édition, puisqu'il se déroulera le **dimanche 10 janvier 2016**.

Stages de Premiers Secours

**Savoir prodiguer les premiers soins
peut sauver une vie !**

FORMATION PSC1 (Premiers Secours Citoyen)

**Premiers
Secours**

8 heures de cours - 60 Euros par personne

Dates, répartition des heures et lieu du stage
déterminés en fonction des disponibilités des inscrits
(10 participants minimum)

Inscription à la Mairie de Présilly (sur place ou par téléphone au 04 50 04 42 50)

Mémoires de Présilly

Ces dernières années, notre village a accueilli beaucoup de nouveaux habitants ; certains viennent de villes ou villages voisins, d'autres d'un peu plus loin... Mais la majorité d'entre eux ignorent ce que fut Présilly autrefois. Quant aux Présilliens vivant ici depuis plus longtemps, ils ont parfois oublié « comment c'était avant », pris dans le tourbillon des années qui passent, s'étant habitué au nouveau visage de Présilly au fur et à mesure qu'il se métamorphosait.

Cette rubrique permettra de ne pas laisser s'effacer le passé de Présilly ! Chaque bulletin sera l'occasion de donner la parole à un ancien de la commune : en sa compagnie, nous partirons à la pêche aux souvenirs et, parfois, aux photos retrouvées dans le fond d'une armoire...

Deux sœurs nous accueillent aujourd'hui : Simone Vulliet et Jacqueline Duperré, nées Tissot. Elles font partie des rares habitants nés et ayant toujours vécu à Présilly.

Simone, venue au monde en 1929, est la 3^e d'une fratrie de 8 enfants : il y a d'abord eu Odette (âgée aujourd'hui de 90 ans), suivie d'Alice (décédée en 2013). Claudius Tissot espérait ensuite avoir un garçon... et ce fut Simone ! Puis, enfin 2 garçons (en 1931 et 1932) ; malheureusement, tous deux sont décédés, l'un à 8 mois et le second à 10 ans. 3 filles sont encore nées chez les Tissot : Monique (établie à Thairy), Yvette (installée en Suisse depuis son mariage) et enfin Jacqueline, la « p'tite dernière », en 1940. Simone avait alors 11 ans.

Les accouchements se passaient généralement à la maison. Il fallait courir chercher la sage-femme ou le médecin. M. Tissot possédant un cheval et, surtout, un char à banc, se chargeait parfois d'y aller également pour ses voisines. Certains accouchements, cependant, se déroulaient à la maternité de Genève qui existait déjà.

Les parents : Claudius et Marguerite

Avant de poursuivre sur la vie des sœurs, parlons un peu de leurs parents : Claudius Tissot est né en 1892 à Chilly.

À 14 ans, Claudius commença à travailler pour la société de transports Gondrand qui se trouvait à la Villa Mary, à Viry (le fameux « Château de Moulinsard » des aventures de Tintin et Milou !) Claudius s'y occupait des chevaux et effectuait également diverses livraisons. L'entreprise Gondrand existe toujours, mais installée désormais à une autre adresse.

En 1914, Claudius, qui avait devancé l'appel et effectué son régiment en avance, partit à la guerre. Il avait 22 ans et fréquentait alors Marguerite qu'il connaissait depuis son arrivée à Présilly.

Marguerite est née en 1896 ; elle a passé son enfance à Bel Air, au milieu d'une fratrie qui a fini par compter 13 enfants ! Afin de soulager leur maman, la petite-dernière fut envoyée avec Marguerite (qui avait alors 14 ans) dans la ferme de leur tante, située à l'entrée du Chef-lieu : au Bé d'lé, comme on disait à l'époque (la rue portant ce nom existe toujours).

À propos, saviez-vous que «Bé d'lé» signifie «Bout de là» en patois ? Et il y avait aussi «Bé d'cé», «Bout d'ici» (l'actuel Bourillon) ; autrement dit, un bout et l'autre du village.



Promenade du côté de Bel Air

Une nette séparation existait entre le Bé d'lé et le Bé d'cé : urbanistique d'abord, aucune construction ne reliant les deux quartiers, autrefois ; sociale ensuite, puisque ce vide architectural avait engendré deux clans : les enfants du Bé d'cé (ou Bourillon) ne jouaient pas avec ceux du Bé d'lé... en revanche, ils acceptaient ceux de Bel Air !

À propos du Bé d'lé, Simone a également évoqué l'histoire d'une famille venue se réfugier dans ce quartier de Présilly, pendant la guerre de 14-18. Ils avaient effectué le trajet à pieds depuis l'Alsace, poussant une brouette qui contenait leurs affaires.

Revenons à Claudius et Marguerite qui se sont mariés le 9 avril 1921. À l'époque, Claudius était gendarme, mais il a dû abandonner ce métier pour reprendre la ferme familiale de son épouse.

Cependant, son ancienne fonction lui a valu d'être mobilisé bien avant les autres en 1939 : dès le printemps déjà, à Annemasse d'abord, puis à St-Julien-en-Genevois, chaque fois pour une durée de 2 à 3 semaines. Et lorsque la mobilisation générale est décrétée en septembre, lui a déjà été appelé plusieurs jours auparavant. Il passera finalement toute la guerre à la gendarmerie de Saint-Julien, étant trop âgé pour partir au front (47 ans en 1939).

Les années de guerre

Dans l'ensemble, Simone et Jacqueline n'ont que peu de souvenirs de guerre. Jacqueline parce qu'elle était bien trop jeune à l'époque et Simone parce que ses parents n'en parlaient jamais devant leurs enfants ; de plus, elle était en internat au collège de la Sainte-Famille, à La Roche-sur-Foron.

Elle a néanmoins gardé en mémoire l'image des lampes camouflées avec du papier bleu dans la salle d'études (dont les grandes fenêtres ne comportaient pas de volets), ce manque d'éclairage rendant difficiles la lecture et l'apprentissage des leçons.

Autre souvenir de Simone, datant de début 1944 : un événement d'importance a secoué la routine du collège (si l'on peut parler de routine, en cette période tourmentée,



Du côté du « Bé d'cé »...

laissant élèves et professeurs à la merci non seulement d'Allemands souhaitant réquisitionner le pensionnat, mais également des épidémies de grippe, varicelle, rubéole). Mais laissons la parole à Sœur Irène, dont les écrits rassemblés dans un recueil édité en 1974 pour les 50 ans du collège de la Sainte-Famille, permettront de compléter les bribes de souvenirs de Simone :

« À la suite d'une escarmouche sanglante, entre un groupe d'occupants et les maquisards, sur la route de Reignier, face au grand portail, un soldat allemand blessé et laissé pour mort sur le terrain se traîna jusqu'à la porte d'entrée principale dont il brisa une vitre d'un coup de crosse avant de s'affaisser sur le seuil. Un blessé de guerre peut et doit être accueilli et secouru. Nous l'avons rentré et installé dans la salle du téléphone, où il reçut les soins du Dr Pelloux, prévenu par la gendarmerie que nous avions alertée. Lui-même prévint les autorités allemandes. Le malheureux, dont l'état était grave (il succomba quelques jours plus tard à ses blessures) ne connaissait presque pas le français. Fort heureusement Sœur Pia qui était originaire du Canton de St-Gall en Suisse, put servir d'interprète. »

Par ailleurs, les deux sœurs n'ont jamais oublié Philips, le prisonnier allemand ayant travaillé dans leur ferme pendant environ une année, après la fin de la guerre. Il est reparti en janvier 1948. Surnommé Philips-Filou par Claudius, il est toujours resté en contact avec les membres de la famille Tissot, prouvant ainsi qu'une guerre, si longue et si cruelle soit-elle, ne peut empêcher l'amitié entre deux peuples que tout opposait dans les années 40.

Et si le fils aîné de Jacqueline se prénomme Philippe, ce n'est sans doute pas un hasard... Il y a des souvenirs plus marquants que d'autres, dans une vie, des événements et des personnes que l'on n'oublie pas.

École

Simone a commencé l'école en 1934. Un fait l'a particulièrement marquée lors de sa première année : l'institutrice est tombée malade en janvier et Simone a dû passer plusieurs jours de « vacances » chez sa grand-mère à Viry, sa maman ayant accouché en décembre et étant donc bien occupée. À noter (et méditer pour les adeptes du 100m en voiture) : le trajet jusqu'à Viry s'effectuait à pieds... (ou à la rigueur, en vélo). Et Simone n'avait que 5 ou 6 ans à l'époque !

Un souvenir datant de la guerre : Simone et ses camarades de classe ont vécu un changement d'instituteur en pleine année scolaire, le titulaire du poste ayant été muté jusqu'en Algérie (très probablement à cause de propos anti-pétainistes...). Il a donc été remplacé par M. Boitard, un prisonnier de guerre évadé. Son épouse, qui se trouvait encore à Paris, l'a rejoint à Présilly, franchissant la ligne de démarcation cachée sous l'essieu d'un camion.

M. Boitard semble avoir marqué son empreinte dans le village, révolutionnant les pratiques scolaires, par exemple en instaurant des cours de gymnastique ou en proposant

des activités telles que le ballon prisonnier où filles et garçons jouaient ensemble ! Un vrai « scandale » pour l'époque me glisse Simone dans un sourire.

Simone a passé son certificat d'études en 1941. Il fallait se rendre à Saint-Julien. Normalement, on prenait le car au Châble, mais il n'y en avait pas ce jour-là, à cause des Allemands. Finalement, Simone et ses camarades sont descendus jusqu'à Saint-Julien entassés dans une fourgonnette ! Le retour, après l'examen, s'est effectué à pieds...

Simone a ensuite poursuivi ses études pendant 4 ans, jusqu'au brevet. Puis ce fut 1 an d'école ménagère. Elle était en quelque sorte « l'intello » de la famille et la seule à avoir passé le brevet.

Mariage et logis

Simone a conservé quelque chose de ses années d'école, ou plutôt quelqu'un : son mari, Joseph. Lui avait 8 ans lorsqu'il est arrivé à Présilly. « Un pur produit du Grand-Bornand ! » assène Simone. Ils se sont mariés en 1955. Le 8 septembre 2015, ils ont fêté leurs 60 ans de mariage ! 4 enfants sont nés de leur union : 1 fille et 3 garçons, dont l'un est malheureusement décédé accidentellement à l'âge de 18 ans.

Après son mariage, Simone a quitté la ferme familiale, mais elle n'est pas allée bien loin : elle s'est contentée de traverser la route pour emménager avec Joseph dans la maison où vit actuellement l'un de leurs fils, François.

À propos de cette maison, sachez qu'aux alentours de 1840, la classe se faisait dans une salle mise à disposition par les habitants : cette demeure, précisément, fit partie des 3 habitations présilliennes ayant accueilli l'école à cette époque.

Le couple est resté 5 ans dans cette maison, avant de s'installer à l'autre bout du village, près de l'église. Là-même où ils habitent encore aujourd'hui.

Leur logis a également son histoire : de 1855 à 1910, il faisait office d'école (et oui, encore...). La cuisine actuelle des époux Vulliet était une salle de classe à l'époque. Une

autre salle se trouvait à gauche de l'entrée, permettant ainsi de séparer filles et garçons. Cette école n'accueillait pas seulement les enfants du Chef-lieu : ceux du Petit-Châble et même de Pomier venaient jusqu'ici pour s'instruire.

En 1910, l'école a été transférée dans le bâtiment de l'actuelle Mairie (cf. «Mémoires de Présilly», bulletin n° 70 de mai 2015).

Nous nous arrêtons ici pour aujourd'hui, mais nous retrouverons les sœurs Tissot dans le prochain numéro, car il y a encore à dire : des souvenirs de Jacqueline, les loisirs, la Mairie...

Corinne FAVRE



L'ancienne école
(de 1855 à 1910)

Etat-civil

Naissances

- **Noah, Arsène GAUTHIER**, fils de Marion et Thomas, est né le 2 septembre 2015
- **Nathan FLEUTIAUX** est né le 9 septembre 2015
- **Clémence, Inès, Odette HEMOUR** est née le 17 septembre 2015
- **Mia, Lucille, Thérèse GUINAND** est née le 5 novembre 2015

Félicitation aux heureux parents et bienvenue à ces nouveaux petits citoyens.

Mariages

- **Catherine, Denise NAYENER** et **André, Marc SAURY** se sont unis le 26 octobre 2015

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Décès

- **Denise, Marie, Angèle DEPREZ née JACQUET** est décédée le 12 septembre 2015
- **Bernard, Denis DUSSETIER** est décédé le 20 septembre 2015

Nous présentons nos condoléances à leurs proches.

Infos pratiques

Ecole Beaupré

École maternelle :	04 50 04 47 43
École primaire :	04 50 04 59 58
Secrétariat :	04 50 04 47 04
Permanences :	
SIVU Beaupré	Tickets cantine
Lundi 8h30 à 11h00	8h30 à 9h00
Jeudi 16h00 à 18h00	

La Mairie

97, Route du Bé D'Lé
74160 Présilly

Téléphone : 04 50 04 42 50
Télécopie : 04 50 04 55 61

www.presilly.fr

Ouverture au public :
Lundi de 10h à 12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 15h à 19h

Service Intercommunal de la Petite Enfance

Communauté de Communes du Genevois
Bâtiment Athéna 2
38, rue Georges de Mestral
Archamps Technopole
74160 Archamps

04 50 95 91 40

Centre de loisir Récréa

135, rue Beaupré
74160 Beaumont
04 50 83 77 78

Ouvert le mercredi et pendant les petites vacances

Déchetterie intercommunale de Neydens

Téléphone : 04 50 04 41 67
Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 17h00
Fermée dimanches et jours fériés

Régie Eau et assainissement

285, rue Louis Rustin
Bâtiment Héra 1
Archamps Technopole
74160 Archamps
04 50 959 960

téléphones et sites utiles

pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Hôpital de St-julien : 04.50.49.65.65

Centre anti-poison (Lyon) : 04.72.11.69.11

Enfance en danger : 119

Violences femmes info : 3919

Allo service public : 3939

www.justice.gouv.fr

www.defenseurdesdroits.fr

www.admin.ch